Le réseau de transport d'électricité

DONNE TON AVIS !

Sur le projet Landes de Gascogne

Tu as moins de 26 ans, cette fiche s'adresse à toi.

Les énergies renouvelables : **quels enjeux pour le territoire ?**

Un levier pour répondre aux enjeux climatiques

- **Sortir des énergies fossiles** (pétrole, charbon, gaz) qui aggravent le changement climatique ;
- Et ainsi **réduire les risques** liés à la multiplication des phénomènes extrêmes : canicules, sécheresse, incendies, tempêtes, perte de la biodiversité etc avec les conséquences humaines associées.

En suivant les objectifs nationaux

- **40 % d'électricité renouvelable produite en France** à partir de 2030 (25% en 2024) ;
- **Neutralité carbone*** totale visée à horizon 2050 en France.

*Neutralité carbone : équilibre entre les émissions de CO_2 produites et les quantités de CO_2 absorbées par les puits de carbone (sols, forêts, océans) ou des technologies de capture et de stockage du CO2.



« LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE DISPOSE D'ATOUTS CONSIDÉRABLES LUI PERMETTANT DE DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, EN PARTICULIER L'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE (1 PANNEAU SUR 5 EN FRANCE EST INSTALLÉ ICI). CETTE RÉGION EST L'UNE DES PLUS AMBITIEUSES DE FRANCE EN MATIÈRE DE POLITIQUE CLIMAT.

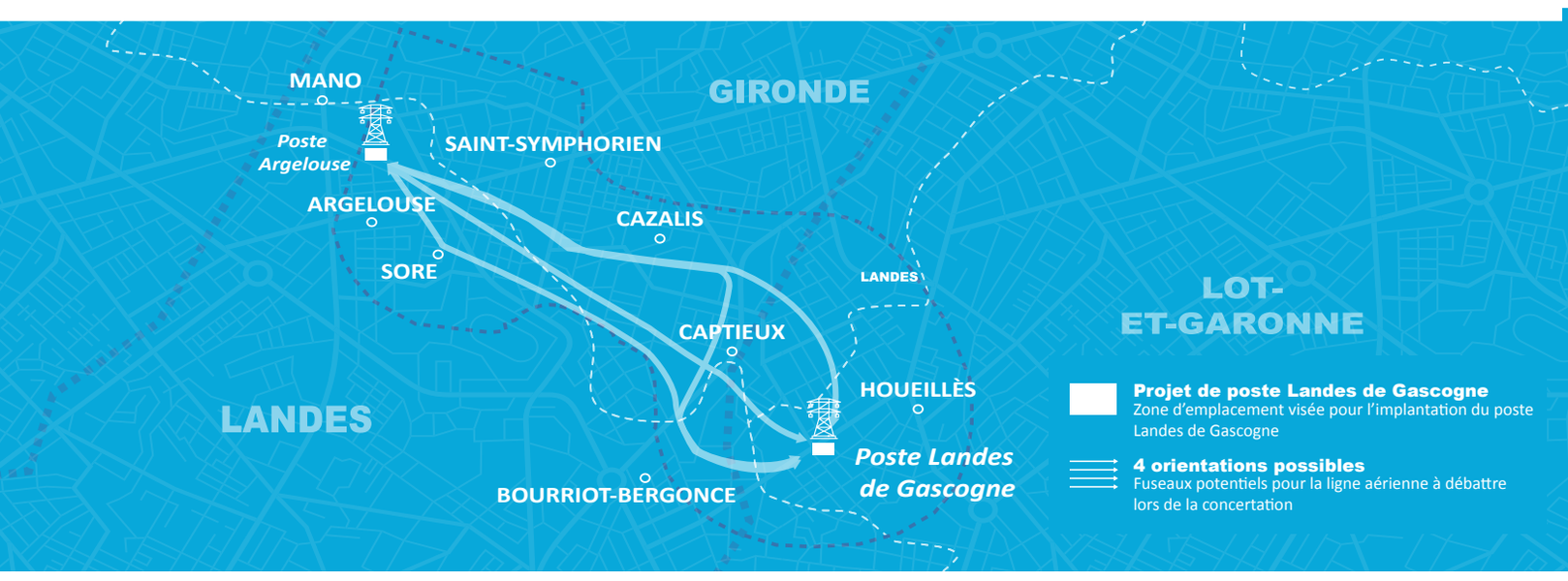
Le projet

Le projet Landes de Gascogne porté par RTE (réseau de transport d'électricité) et Enedis prévoit la création d'un poste et d'une ligne électrique très haute tension pour permettre le raccordement de moyens de production photovoltaïques en Nouvelle-Aquitaine.

- De nouveaux producteurs d'énergie photovoltaïque vont s'installer dans la région. L'ensemble des autorisations d'installation ont été obtenues.
- Pour distribuer cette électricité renouvelable non émettrice de CO2, ces installations doivent être raccordées au réseau électrique, via une ligne à très haute tension reliée à des pylônes.

Quelles sont les différentes possibilités d'implantation des ouvrages ? Quelles solutions existent ? Comment intégrer le mieux le projet dans le territoire ?

Ce sont les questions ouvertes à la concertation préalable qui a lieu du 9 novembre 2026 au 19 janvier 2027.





Les chiffres clés **du projet**

1 poste

La création d'un nouveau poste électrique qui serait implanté au sud-ouest du département du Lot-et-Garonne sur une surface de 12 hectares.

65 km

D'une nouvelle ligne aérienne sera reliée par environ 160 pylônes de 35 à 50m de hauteur chacun, espacés de 300 à 500m.

1 500 MW

La nouvelle ligne pourra transporter 1 500 mégawatts d'électricité supplémentaire.

200 M€

Le coût total des investissements (construction du poste, des pylônes et de la ligne électrique) est estimé à 200 millions d'euros.

Quels impacts potentiels ? Quelles mesures envisagées ?

Activités humaines : agriculture et exploitation forestière

Impact

• Perte de surface au sol en raison de l'implantation des pylônes.

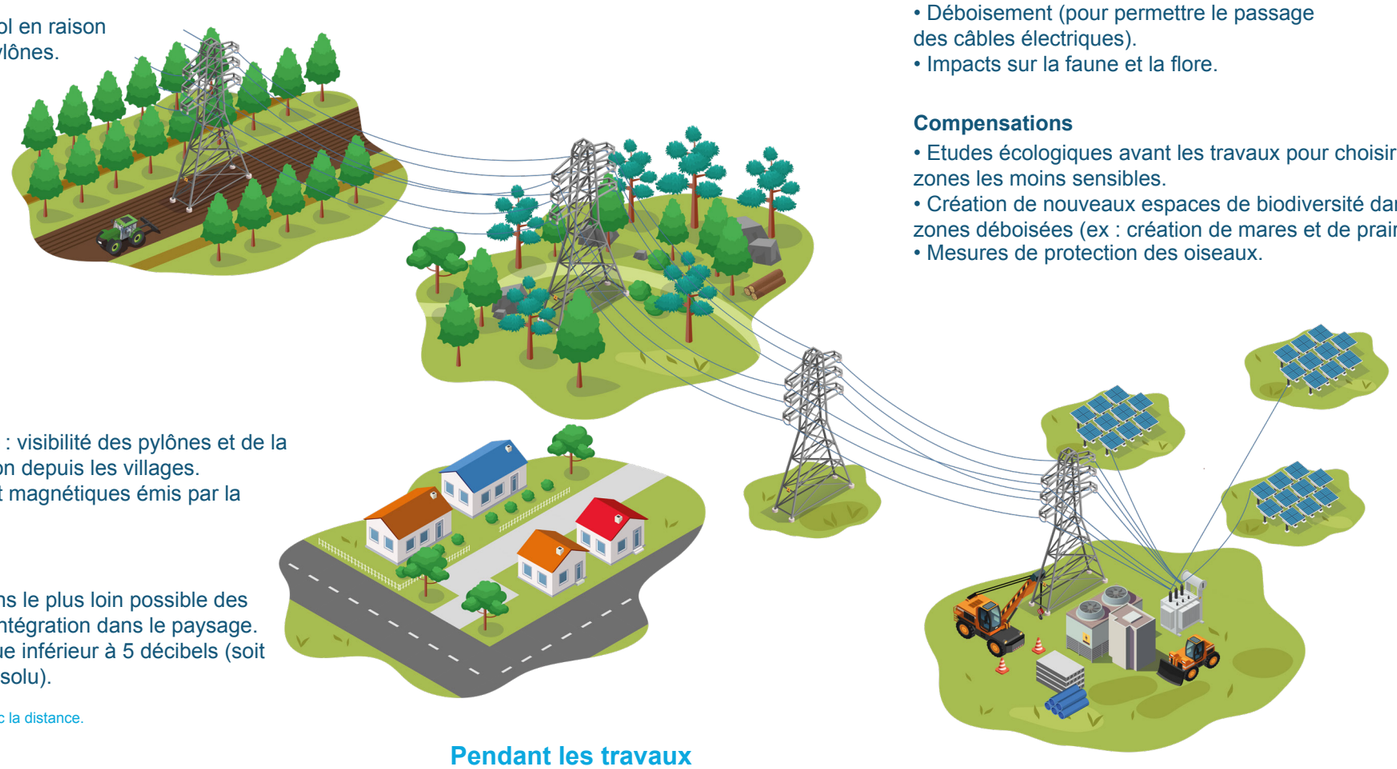
Milieux naturels

Effets potentiels

• Déboisement (pour permettre le passage des câbles électriques).
• Impacts sur la faune et la flore.

Compensations

• Etudes écologiques avant les travaux pour choisir les zones les moins sensibles.
• Création de nouveaux espaces de biodiversité dans les zones déboisées (ex : création de mares et de prairies).
• Mesures de protection des oiseaux.



Milieux humains

Effets potentiels

• Impact sur le paysage : visibilité des pylônes et de la ligne à très haute tension depuis les villages.
• Champs électriques et magnétiques émis par la ligne aérienne*.

Compensations

• Choix des implantations le plus loin possible des habitations et efforts d'intégration dans le paysage.
• Bruit électromagnétique inférieur à 5 décibels (soit quasiment le silence absolu).

*Décroissent très rapidement avec la distance.

Pendant les travaux

Effets potentiels

• Modification du paysage, risques d'éboulement.
• Risque de fuite de produits polluants.
• Impact sur la vie quotidienne et les activités économiques.

Compensations

• Choix de terrains adaptés pour l'implantation des infrastructures (poste et pylônes notamment).
• Mise en place de mesures pour maîtriser les risques de pollution.
• Accompagnement continu des riverains et acteurs économiques pour anticiper les nuisances et limiter les impacts du chantier.

Les bénéfices attendus pour le territoire

• **Des retombées financières directes pour les communes :**
  • 510 000 € par an (enveloppe globale) pour les communautés de communes où le poste électrique est implanté ;
  • 6 635 € par an et par pylône pour la commune d'implantation ;
  • 14 millions d'euros d'aides directes réservées au financement de projets d'intérêt général sur le territoire.

• **Un boost pour l'emploi et l'économie locale :**
  • Emplois locaux créés pour le chantier et pour la maintenance du réseau à long terme ;
  • Les matériaux nécessaires pour la construction des infrastructures seront achetés en priorité en circuits courts, dans des entreprises locales.

• **Une électricité plus fiable au quotidien :**
  • Un réseau électrique modernisé, mieux alimenté et une réduction du risque de coupure d'électricité à l'échelle locale.

Donne ton avis dans le cadre de la concertation **sur le projet Landes de Gascogne !**

La concertation c'est quoi ?

La concertation préalable, c'est un temps de dialogue entre les différents acteurs du territoire (porteurs du projet, mairies, habitants, associations, etc.), avant qu'une décision soit prise. Elle permet à chacun de s'informer et de donner son avis sur l'opportunité du projet, ses impacts et les autres solutions possibles. Elle permet aussi, avant sa réalisation, de discuter des caractéristiques du projet et en l'occurrence, pour Landes de Gascogne, du tracé éventuel de la ligne.

Des garants indépendants, désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), veillent à la bonne information et à la participation de tous.

Nov. 2026 Janv. 2027	Février 2027	Mars 2027	2027-2028	Sept. 2028	2029	A partir de 2030	2032/ 2033
Concertation préalable du 09 nov. 2026 au 19 janv. 2027	Bilan de la concertation par les garants de la CNDP	Réponse du maître d'ouvrage au bilan des garants	**Concertation continue** Études complémentaires et définition du tracé final de la nouvelle ligne aérienne	Enquête publique	Autorisations (notamment permis de construire)	Travaux	Mise en service

Tu habites sur le territoire, ton avis est précieux !

Rendez-vous sur le site internet de la concertation pour :

- Tous les détails et explications sur le projet ;
- Le calendrier des rencontres publiques de la concertation où tu peux te renseigner davantage et venir poser tes questions aux porteurs de projet et à différents experts, sur toutes les thématiques en lien avec le projet ;
- Et n'oublie pas de donner ton avis sur la plateforme dédiée grâce au bouton « Contribuer » !

Qui sont les porteurs de projet ?

Le réseau de transport d'électricité

RTE transporte l'électricité à très haute tension sur de grandes distances depuis les lieux de production (centrales nucléaires, centrales hydroélectriques, éoliennes, panneaux photovoltaïques) jusqu'aux distributeurs et gros consommateurs (industries notamment). C'est le gestionnaire des « autoroutes » de l'électricité. Son rôle est de piloter le réseau national en temps réel pour garantir que la quantité d'électricité produite qui passe dans les réseaux répond exactement aux besoins de consommation d'électricité de la population.

Enedis, en tant que distributeur, prend le relais en distribuant cette électricité à moyenne et basse tension jusqu'aux logements, aux établissements scolaires et aux commerces. Ses techniciens s'occupent du raccordement des nouveaux bâtiments, du bon fonctionnement des compteurs et des réparations sur le réseau local. C'est le gestionnaire des « petites routes » qui livre l'électricité directement jusqu'à ta prise de courant.

Et la CNDP, quel est son rôle ?

La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité indépendante qui veille au respect du droit de chacun à être informé et à participer aux décisions qui concernent l'environnement.

Concertation garantie par

La commission nationale du débat public CNDP

Pour cette concertation, deux garants indépendants sont à ton écoute :
Walter ACCHIARDI : walter.acchiardi@garant-cndp.fr
Marianne AZARIO : marianne.azario@garant-cndp.fr